

Le Conseil souverain devant mener la transition a été nommé

## Le Soudan se dote de nouvelles institutions



Le chef du Conseil militaire sortant Abdel Fattah Al-Burhane après la signature de l'accord de partage du pouvoir

r.© D.R.

**Selon les termes de l'accord, le général Burhane sera aux manettes du Conseil pendant 21 mois et un civil lui succédera pour le reste des 39 mois de transition prévus.**

Le Soudan a entamé officiellement sa période de transition en se dotant de nouvelles institutions notamment à travers l'intronisation hier, du Conseil souverain. Issu de l'accord historique entre les militaires et la contestation, le Conseil souverain, composé de 11 membres, 6 civils et 5 militaires, devra mener cette transition sur une période de 39 mois qui déboucheront sur une élection présidentielle. Le chef du Conseil militaire sortant, le général Abdel Fattah al-Burhane, a prêté serment comme président du nouveau Conseil souverain hier, en fin de matinée. Il a été intronisé lors d'une courte cérémonie. Les autres membres de la nouvelle instance ont prêté serment peu après.

Le Premier ministre choisi par la contestation, Abdallah Hamdok, a été à son tour nommé plus tard dans la journée. Le Conseil souverain remplace le "Conseil militaire de transition", au pouvoir depuis la destitution du président Omar Al-Béchir, le 11 avril. Pour la première fois depuis des décennies, des civils soudanais président aux destinées de leur pays. Ce pays n'est désormais plus exclusivement dirigé par des militaires même si l'armée doit, dans un premier temps, conserver la tête de la nouvelle instance. Selon les termes de l'accord officiellement signé samedi, le général Burhane sera aux manettes du Conseil pendant 21 mois et un civil lui succédera pour le reste des 39 mois de transition prévus. La formation de cette instance survient après des

mois de manifestations des Soudanais qui réclamaient un pouvoir civil et une démocratisation de leur pays. Le Conseil souverain, qui comprend deux femmes, dont l'une est issue de la minorité chrétienne, devra superviser la formation du gouvernement dont l'annonce est prévue le 28 août. Conclu à la faveur d'une médiation de l'Éthiopie et de l'Union africaine, l'accord sur la transition entre les militaires et la contestation a été signé, samedi, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté de nombreux responsables étrangers, signe que le Soudan pourrait perdre son statut de paria sur la scène internationale. Le pays a souffert notamment de dizaines d'années de sanctions économiques appliquées par les États-Unis, qui continuent de le maintenir sur la liste noire des "États soutenant le terrorisme".

Le Conseil souverain cherchera par ailleurs à convaincre l'Union africaine d'obtenir la levée de la suspension du Soudan de l'UA, décidée en juin quelques jours après la dispersion meurtrière d'un sit-in des protestataires à Khartoum. Lors d'une conférence de presse, à l'issue de la cérémonie de signature, l'émissaire africain, Mahmoud Dreir, a déclaré que "le retrait du Soudan de la liste des États soutenant le terrorisme et l'exonération des dettes extérieures constitueraient l'une des premières priorités de la prochaine étape". Sur le plan intérieur, le Conseil souverain et le gouvernement auront la lourde tâche de redresser une économie exsangue et de pacifier un pays marqué encore par des conflits. Les nouvelles institutions se mettent en place en même temps que le début du procès du président déchu Omar al-Béchir, porté au pouvoir par un coup d'État et qui a dirigé le pays pendant près de 30 ans. L'ancien homme fort du pays est apparu, lundi, dans une cage en métal dans la salle d'un tribunal de Khartoum, pour répondre d'accusations de corruption. Selon des enquêteurs, il a reconnu avoir perçu 90 millions de dollars en espèces de l'Arabie Saoudite, hors budget de l'État.

**K. B./Agences**